

LE HIJAB DANS LA BIBLE ET LA TORAH (PARTIE 2 DE 2): LE HIJAB DANS LA TORAH

Évaluation:

Description: L'histoire du voile au sein du judaïsme.

Catégorie: [Articles](#) [Religion comparée](#) [Le christianisme](#)

par: AishaStacey (© 2016 IslamReligion.com)

Publié le: 11 Jul 2016

Dernière mise à jour le: 11 Jul 2016

Les juives d'aujourd'hui qui couvrent leurs cheveux le font pour différentes raisons. Pour certaines, c'est un signe qu'elles sont mariées, pour d'autres, il s'agit d'un symbole de piété et d'humilité ou encore un acte de soumission à la volonté de Dieu. À l'époque biblique, au Moyen-Orient et dans les anciens empires grec et romain, il était de coutume de se couvrir les cheveux, du moins chez les femmes mariées, respectables et libres. L'Ancien Testament (Torah) n'en fait mention que de façon brève, mais ces quelques mots se sont transformés, avec le temps, en un rituel complexe pratiqué par des juives pieuses partout à travers le globe.



L'affirmation selon laquelle se couvrir les cheveux serait une injonction biblique provient d'un court passage dans le livre des Nombres, qui fait référence à un prêtre découvrant les cheveux d'une femme en signe de châtement ou d'humiliation. Ce passage décrit une cérémonie visant à tester la fidélité d'une femme accusée d'adultère. Selon la Torah, le prêtre découvre les cheveux (ou défait les tresses) d'une femme accusée d'adultère afin de l'humilier avant que ne commence la cérémonie comme telle (Nombres 5:18).

Par ailleurs, certains passages du Talmud ordonnent aux femmes juives de couvrir leurs cheveux. Selon ces écritures, une femme qui sort les cheveux découverts se rend coupable d'un acte si inacceptable qu'il constitue une raison de divorce valable. Dans une société aussi consciente de la sexualité et de ses dangers, le voile était considéré comme une nécessité absolue pour maintenir la modestie et la chasteté des femmes comme des hommes. Certains rabbins considéraient même le fait de montrer ses cheveux comme aussi choquant que de montrer ses parties intimes. C'est pourquoi les femmes mariées devaient se couvrir les cheveux devant les hommes et plusieurs rabbins interdisaient la récitation des bénédictions en présence d'une femme aux cheveux découverts.

Les lois sur la modestie contenues dans le Talmud visaient à rendre la femme inaccessible et non-disponible à tous les hommes en dehors de son mari. Lorsque les hommes voyaient une femme avec la tête couverte, ils savaient qu'il s'agissait d'une femme mariée et respectable. Bien que le voile juif soit un symbole de soumission, il est aussi un signe d'honneur. Lorsqu'une femme mariée se couvre la tête, c'est le symbole d'une grande dignité.

Dans le judaïsme de l'époque biblique et postbiblique, le port du voile représentait un cycle de la vie d'une femme, qui passait de la virginité à l'âge adulte. Au Moyen-Âge, à travers le monde juif, se couvrir les cheveux était une obligation religieuse fermement établie. Il est intéressant de noter que cette même obligation existait, au même moment, chez les chrétiennes et les musulmanes.

Le premier grand changement dans le domaine fut les perruques, utilisées à la place du foulard. Cette pratique, qui connut ses débuts dans la cour française, se répandit en Europe et au sein des communautés juives. Elle fut initialement dénoncée par les autorités juives, qui fulminèrent contre ce qui leur apparaissait comme une imitation inappropriée des non-juifs. Plusieurs maintinrent que l'interdiction traditionnelle, pour les femmes, de montrer leurs cheveux visait à prévenir l'attraction que ceux-ci pouvaient susciter chez les hommes. La perruque, selon eux, ne faisait que produire le même effet. Malgré cela, son usage se répandit rapidement dans les communautés juives et finit par être largement accepté.

Il demeure que de nombreuses juives trouvent difficile de porter la perruque plutôt que le foulard traditionnel. La perruque a fait un retour en force, au sein de certaines communautés juives, au 20^e siècle, alors que des femmes juives se trouvèrent obligées de participer à la vie sociale en dehors de chez elles, tout en préférant ne pas faire de compromis sur leurs devoirs religieux. Lorsque les pressions extérieures de la vie européenne forcèrent les femmes juives à sortir de chez elles, elles trouvèrent plus pratique de porter une perruque.

Aux 20^e et 21^e siècles, on remarque un mépris de plus en plus répandu envers le fait de se couvrir les cheveux. Cependant, les juives plus pratiquantes continuent de confronter le problème. Certains rabbins se résignent en se disant que la société a changé et qu'il n'est plus considéré comme immodeste de sortir les cheveux découverts, mais la plupart continuent de considérer cette nouvelle pratique comme problématique. De nos jours, la majorité des juives ne se couvrent plus la tête, sauf à la synagogue.

Pour les juives et les musulmanes, la modestie est une partie intégrante de leur foi et elle influence plusieurs aspects de leur vie, dont la façon dont elles marchent, dont elles s'habillent et dont elles interagissent avec les autres. Les deux religions encouragent la modestie d'abord et avant tout pour que la femme garde sa beauté pour elle et ceux qui l'entourent. Dans les deux religions, le hijab est considéré comme un comportement plutôt que comme un simple foulard, perruque ou voile. À une époque, jusqu'à il y a à peine 100 ans, la plupart des dénominations chrétiennes considéraient le fait de se couvrir, pour les femmes, comme une partie intégrante de leurs croyances religieuses.

Au 21^e siècle, cette pratique ne s'applique plus qu'à une poignée de dénominations. Pourtant, jusqu'à un certain point, le christianisme et le judaïsme considèrent toujours l'habillement et le comportement modestes comme une norme.

L'adresse web de cet article:

<https://webcache001.islamreligion.com/fr/articles/10450/le-hijab-dans-la-bible-et-la-torah-partie-2-de-2>

Copyright © 2006 - 2026 IslamReligion.com. Tous droits réservés.